

# Assemblées Générales Ordinaires de l’association CLAAC

**Vendredi 5 mai 2023 à Seuilly**

(Salle des fêtes)

# Compte rendu

Assemblées générales convoquées en date du 17 avril 2023.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE n°1

L’accueil, la gestion des listes d’émargement, la répartition des pouvoirs sont assurés à l’entrée par Floriane DELANOUE, Marthe GUERIN, Marie-Line LEVIEUX- CHAMPIGNY, Jean-Claude FAGES (administrateurs) et Fabienne SALDANA (secrétariat accueil)

Franck HENNEBEL ouvre l’Assemblée Générale ordinaire à 18h11.

### Sont présents

**Adhérents individuels (44)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ALLETZ PASCALE | CRAYE JACQUELINE | GUIBERT EMELINE\* | NICOURT MICHELE |
| ALLIOT MARIE-FRANCOISE | DAVID/BLUCHEAU C. | GUICHARD NATHALIE | NIEPELT DANIELE |
| AMRI SARAH | DEFORGES ANNE-MARIE | GUTENBERG | PALAU ANNETTE |
| AVETISSIAN MOUCIS ISABELLE | DELANOUE FLORIANE | HAYERE | PEREIRA DE CARVALHO GONCALO |
| BARRÉ PIERRETTE | EDOUARD MADELEINE | HENNEBEL FRANCK | PLANCHENAULT FRANCINE |
| BAILLON MURIELLE | ENTRAIGUES GUILLAUME | HENNEBEL PAULETTE | PLAZAR MARIE-LUCE |
| BICHON JACQUES | FAGES JEAN CLAUDE | LEVIEUX MARIE LINE | POIRSON BRIGITTE |
| BILLARD DENIS | FERRANT CHRISTIAN | LORILLARD JEAN-PAUL | QUITTET JOEL |
| BOUTET FRANÇOISE | GALANTINE TONY | LUANCO EVELINE | ROUGE MICHEL |
| BRETON MICKAEL | GAUDIN MARYSE | MAUCLERC PASCALE | VALLEE ANNY\* |
| CHOLLET VERONIQUE | GUERIN MARTHE | MENANT MAEVA | VUJICIC JASMINA |

*\* adhérent à titre individuel et représentant une association.*

### Adhérents représentés (23)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ALBRESPY BERNADETTE | FOUCHER VALERIE | PISTRE/MONNEREAU E. |
| ANDRIEUX VIVIANE | JAUTROU FREDERIC | ROTA SCORLASETTI MAGALI |
| ANGELO LILIANE | KITZE MARTINA | SAUMUREAU JOSIANE |
| BELPAUME FRANCOISE | LE COROLLER MARTINE |  |
| BOURDIN REJANE | LOISEAU MARIE-LOUISE |  |
| BOYER MARIE-CLAIRE | LOZE NELLY |  |
| CAZELLES PHILIPPE | MEDARD ETIENNE |  |
| FERRAND FRANCINE | MROLA CHRISTINE |  |
| FERT MARIE-HELENE | NOURY JOSIANE |  |
| FERT SERGE | PELARDY FRANCETTE |  |

**Associations adhérentes (5)**

TISSAGE ET COMPAGNIE

CINEMA LE RABELAIS représentée par Anny VALLEE SPORT SANTE

BULLE D'R représentée par Christelle ENTRAIGUES LIVRE PASSERELLE représentée par Émeline GUIBERT

### Associations représentées (3)

DANSE CLASSIQUE représentée par Joël QUITTET TEMPO FELICE représentée par Mickaël BRETON YOGA D. BRAULT représentée par Christian FERRANT

*NOMBRE DE VOTANTS, PRESENTS (44 +5), POUVOIR (23+3) soit 75 VOTANTS.*

### Assistent également à la séance sans voix délibérative

**Salariés de l’association (22)**

|  |  |
| --- | --- |
| Jérémy LEBRUN | Lucille BOUE |
| Karine FOUSSIER | Binoueta LOUBIDIKA |
| Margot CHALUMEAU | Marie-Laure JARRY |
| Fabienne SALDANA | Sabrina DRAPPIER |
| Mélanie GORRY | Jordy MEILLEAU |
| Marine FLEURY | Céline HURET |
| Clément CHAIGNAUD | Sonia PERRAULT |
| Séverine MAZELLA | Aurélie CHÂTEAU |
| Geoffrey GASNET | Eddy CUVELARD |
| Teddy AUDINET | Patricia RIAUBLANC |
| Christelle ALEXANDRE |  |

### Commissaire aux Comptes (1)

Philippe BONNET, FIDAUDIT

### Divers (1)

Marie-Noëlle HENNEBEL, « animatrice » atelier patchwork CS Chinon.

**Invités présents (8)**

|  |
| --- |
| D. MOUTARDIER(CCVL) |
| F. HENRY (CCVL) |
| G. GABILLAUD MORTIER (CIAS) |
| M. GACHET (Mairie de Chinon) |
| Mme LARGEAU (Mairie de La Roche Clermault) |
| E. BIDET (Mairie de Thizay) |
| L. DAVIOT (URHAJ) |
| E. LAZZARIS (Crédit Coopératif) |

**Préambule**

Franck HENNEBEL *se présente,* en sa qualité de Président de l’association CLAAC depuis septembre 2020,

* *explique* le déroulement de la soirée,
* *mentionne* le fait que l'association CLAAC fête son 25eme anniversaire cette année et que l'assemblée générale sera suivie par une soirée « CLAAC en Fête".

- cite les excusés et *remercie* la communauté de communes représentée par Francine HENRY et Denis MOUTARDIER, la Ville de Chinon représentée par Marylène GACHET, les communes de Seuilly, représentée par Thierry DEGUINGAND, de La Roche Clermault représentée par Mme LARGEAU et de Thizay représentée par Éric BIDET, les différents partenaires de l'association.

* *remercie* pour leur présence dans la salle :
  + les adhérents de l’association, individuels et associatifs,
  + les salariés de l’association,
  + ses collègues administrateurs.
* *présente* les intervenant.e.s à venir :
  + Marie-Laure JARRY, Directrice du Centre social du Véron, , co-directeur de l’association CLAAC
  + Eddy CUVELARD, Directeur des Résidences Habitats Jeunes, co-directeur de l’association CLAAC

-Jérémy LEBRUN, Directeur du centre social de Chinon, co-directeur de l’association CLAAC

* + Mickaël BRETON, administrateur, trésorier de l’association,
  + Philippe BONNET, commissaire aux comptes,

et le personnel de l’association présent sans qui cette manifestation n’aurait pu se tenir :

* + Sonia PERRAULT, chargée de communication qui a assuré la mise en forme du bilan de l’exercice 2022 et a élaboré la partie visuelle et musicale de l’AG,
  + Fabienne SALDANA, en charge de l’accueil, du standard et du secrétariat de l’association,

Franck HENNEBEL donne la parole à Thierry DEGUINGAND, maire de Seuilly qui présente rapidement sa commune et se dit fier d'avoir sur sa commune la première Maison d'Accueil et Résidence pour Personnes Âgées (MARPA) de France.

**Quorum**

Le nombre d’adhérents est de 422. Avec les nouveaux statuts votés en assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2021, le quorum se situe à 20% des adhérents soit 84 adhérents présents ou représentés, sachant qu’un adhérent peut être porteur de 2 pouvoirs soit 3 voix au total.

Avec 75 adhérents, dont 49 présents et 26 représentés, le quorum n’est pas atteint.

De fait, Franck HENNEBEL clôt la première assemblée générale ordinaire prévue à 18h00 et ouvre la seconde assemblée générale ordinaire convoquée à 18h25. Conformément aux statuts, cette seconde assemblée ne nécessite pas l’obtention du quorum.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE n°2

Franck HENNEBEL ouvre la séance à 18h25.

Les présents, invités, représentés, sont les mêmes que pour la première assemblée générale ordinaire (cf. ci-dessus).

Les points d’ordre du jour sont abordés successivement. Ils s’appuient pour l’essentiel sur le document bilan de l’exercice 2022 de 101 pages, élaboré par la direction, les salariés et des administrateurs. Cet ouvrage collectif est de fait le document de référence de l’association CLAAC sur l’activité 2022.

**Rapport moral du Président** (Franck HENNEBEL, 28 mn) (Cf. page 2 et 3 du document bilan d’exercice de l’année 2022).

Franck HENNEBEL précise que ce rapport moral a fait l’objet d’une approbation par le Conseil d’administration et le présente en développant différents points :

* Le nouveau projet jeunesse validé par la CC CVL et la CAF l'année précédente a été mis en place et de nouveaux des salarié.e.s ont été recruté.e.s. pour cela. De nombreux projets ont vu le jour.
* Le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire s'est étendue à Beaumont en Véron et Savigny.
* La crise sanitaire ayant lâché la pression, de nombreuses manifestations et festivités ont pu reprendre libres de toute contrainte.
* Les rencontres partenariales et les collaborations entre acteurs du territoire ont pu reprendre de plus belle.
* Le centre social du Véron réfléchit à un réaménagement pour mieux accueillir les jeunes dans ses locaux.
* Coté ressources humaines, le CLAAC, après le départ de Pascale FRAIGNEAU, s'est orienté sur un dispositif de co-direction. Chaque co-directeur gère sa structure : Jérémy LEBRUN pour le Centre social de Chinon, Marie-Laure JARRY pour le Centre social du Véron et Eddy CUVELARD pour les Résidences Habitats Jeunes, chacun d'eux assurant en parallèle une partie de la direction générale.
* Cependant quelques points durs demeurent, avec en particulier la réhabilitation de la Résidence Habitats Jeunes Descartes qui s’éloigne.
* Un enjeu majeur de 2023-2024 est le renouvellement du projet associatif (reculé d'un an) ainsi que celui des nouveaux projets sociaux/jeunesse, familles et RHJ.

*Le rapport moral est soumis à l’approbation de l’Assemblée. Le vote se déroule à main levée ; approbation à l’unanimité.*

**Rapport financier 2021** (Mickaël BRETON, 19 mn y compris mission commissaire aux comptes). Cf. pages 22 à 28 du document bilan d’exercice 2022.

Mickaël BRETON présente le compte de résultat 2022 de l’association. L’exercice se termine par un excédent d’environ 37 000 €.

Philippe BONNET, commissaire aux comptes, présente son rapport qui certifie les comptes de l’association, réguliers et sans réserve. Il indique également qu’aucun avantage n’est perçu par les membres du Conseil d’administration. Il conclut en disant que la situation financière de l’association est saine.

*Le compte de résultat 2022 est soumis à l’approbation de l’Assemblée. Le vote se déroule à main levée ; approbation à l’unanimité.*

*L’affectation du résultat positif de* 37 000 *€ dans les reports à nouveaux (bilan passif) est soumise à l’approbation de l’Assemblée.*

*Le vote se déroule à main levée ; approbation à l’unanimité.*

**Tarif adhésion** (relève d’une décision de l’Assemblée générale)

Floriane DELANOUE administratrice présente la nouvelle politique tarifaire de l’association (Cf. page 27 du document bilan d’exercice de l’année 2022).

La nouvelle politique tarifaire de l’association *est soumise à l’approbation de l’Assemblée.*

*Le vote se déroule à main levée ; approbation à l’unanimité.*

## Rapport d’activités 2022

Cf. document bilan d’exercice 2022 - 101 pages.

Le rapport d’activités étant très dense, représentatif des actions menées par l’association, il est présenté sous forme synthétique via un montage vidéo musical d’une dizaine de minutes.

*Le rapport d’activités 2022 est soumis à l’approbation de l’Assemblée. Le vote se déroule à main levée ; approbation à l’unanimité.*

**Élection au Conseil d’Administration** (Franck HENNEBEL)

Rappel de la composition du Conseil d’administration suite à l’Assemblée générale 2022 : Mickaël BRETON, Floriane DELANOUE, Jean-Claude FAGES, Tony GALANTINE, Marthe GUERIN, Franck HENNEBEL, Éveline HERVE-LUANCO, Marie- Line LEVIEUX-CHAMPIGNY, Pascale MAUCLERC, Etienne MÉDARD, Joël QUITTET,

Michel ROUGE.

### Tiers sortant

Jean-Claude FAGES et Franck HENNEBEL démissionnaires Mickaël BRETON et Joël QUITTET

Franck HENNEBEL remercie Jean-Claude FAGES, qui après 9 années de présence dont plusieurs en tant que vice-président, ne sollicite pas son renouvellement.

### Démissionnaires

Pascale MAUCLERC et Michel ROUGE

Ce sont ainsi 6 administrateurs qui sont à remplacer.

### Candidatures

Mickaël BRETON et Joël QUITTET, tiers sortant se représentent.

Cinq autres candidatures sont parvenues à l’association avant l’Assemblée générale : Sarah AMRI, Véronique CHOLLET, Michèle NICOURT, Gonçalo PEREIRA DE CARVALHO, Garance PLOUZEAU.

Les sept candidats se présentent à l’assemblée (identité, parcours, valeurs, pourquoi souhaitent-ils s’investir au CLAAC, …).

### Vote

Le scrutin se déroule à bulletin secret.

On dénombre 75 votants présents et représentés. Le nombre total de bulletins de vote est 69 (Cf. document joint)..

Le dépouillement est assuré sous la responsabilité de Marie-Line LEVIEUX CHAMPIGNY et Floriane DELANOUE en faisant appel à deux personnes dans la salle.

Les résultats suite au dépouillement sont :

* + Sarah AMRI 57 voix
  + Mickaël BRETON 67 voix
  + Véronique CHOLLET 60 voix
  + Michèle NICOURT 59 voix
  + Gonçalo PEREIRA DE CARVALHO 56 voix
  + Garance PLOUZEAU 37 voix
  + Joël QUITTET 66 voix

Le nouveau Conseil d’administration est au complet avec 12 membres : Sarah AMRI , Mickaël BRETON, Véronique CHOLLET , Floriane DELANOUE, Tony GALANTINE, Marthe GUERIN, Eveline HERVE-LUANCO, Marie-Line LEVIEUX-CHAMPIGNY,

Etienne MEDARD, Michèle NICOURT, Gonçalo PEREIRA DE CARVALHO , Joël QUITTET

A noter un fort renouvellement en deux ans du Conseil d’administration (8 membres sur 12) … et un rajeunissement significatif.

Le bureau sera élu lors du prochain conseil d’administration prévu le 15 mai 2023..

## Conclusion

Jérémy LEBRUN présente les principales dates de l’agenda du CLAAC pour l’été et la rentrée à venir.

Un grand merci est adressé à Franck HENNEBEL par les salariés sous la forme d'une chanson et par le conseil d'administration sortant par un olivier symbolique.

Franck HENNEBEL clôt l’Assemblée générale 2023 en remerciant tous les membres présents.

Clôture de l’assemblée générale à 20h25.

*Rédaction du compte-rendu : Éveline HERVE-LUANCO Validation : Joël QUITTET et Mickaël BRETON*

Fait à Chinon, le 31 mai 2023



Mickaël BRETON

*Nouveau Président de l’Association CLAAC, élu lors CA Post AG du 15 mai 2023.*

*Pièces jointes :*

*Diaporama PowerPoint présenté en assemblée générale*

*Rapport d’activités 2022 et compte-rendu d’Assemblée générale disponible sur le site internet de l’association*